

**Des champs
de Normandie**



**au camp
d'Auschwitz**

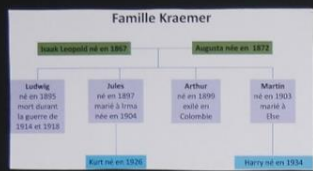
**Le destin tragique
de la famille Kramer**



« L'histoire que vous allez découvrir est celle d'une famille allemande qui a fui les persécutions nazies. En 1938, elle est venue se réfugier dans notre Région, la Normandie, précisément dans le pays d'Auge. Elle espérait y vivre libre et en paix. »

avant 1938

1933
Adolf Hitler devient
chancelier en Allemagne.



Le maison de la famille Kraemer
à Nieder-Weisel

En Allemagne...

Les Kraemer sont une famille juive allemande originaire du village de Nieder-Weisel dans la Hesse (Allemagne). Leurs ancêtres sont allemands depuis des générations.

Ce sont des cultivateurs et négociants de bétail. Jules est le seul à travailler avec ses parents, Leopold et Augusta. Il vit avec eux avec sa femme Irma et son fils Kurt.

Son frère Arthur s'est exilé en Colombie et Martin vit en France avec sa femme qui est française et leur fils Harry.

Leopold et son fils Jules sont investis dans leur communauté juive de leur village.



Kurt, Harry et Julius Kraemer



Kurt, Martin, Harry et Harry Kraemer



Kraemer à Nieder-Weisel

Les persécuter pour les chasser

Avec l'arrivée au pouvoir d'Hitler, les persécutions anti-juives s'accroissent. Entre 1932 et 1939, les juifs allemands perdent presque tous leurs droits civiques à un rythme accéléré. Ils vivent dans une peur permanente. La plupart des allemands se retournent contre eux. Dans les villes et villages, les expéditions de violence sont fréquentes. Entre 1932 et 1939, 60% des juifs d'Allemagne quittent leur pays.



Magasin d'un ami juif en 1933
Hitler a interdit les juifs de travailler

Hitler a souhaité éliminer une population qui ne représentait aucune menace politique et militaire.

Année	Événement
1933	Le 1er avril 1933, les juifs sont exclus de la fonction publique.
1935	Le 30 janvier 1935, les juifs sont exclus de la profession libérale.
1936	Le 1er mars 1936, les juifs sont exclus de la fonction publique.
1937	Le 1er juillet 1937, les juifs sont exclus de la fonction publique.
1938	Le 1er septembre 1938, les juifs sont exclus de la fonction publique.
1939	Le 1er novembre 1939, les juifs sont exclus de la fonction publique.
1940	Le 1er janvier 1940, les juifs sont exclus de la fonction publique.
1941	Le 1er mars 1941, les juifs sont exclus de la fonction publique.
1942	Le 1er mai 1942, les juifs sont exclus de la fonction publique.
1943	Le 1er juillet 1943, les juifs sont exclus de la fonction publique.
1944	Le 1er septembre 1944, les juifs sont exclus de la fonction publique.
1945	Le 1er novembre 1945, les juifs sont exclus de la fonction publique.



Enlèvement de enfants juifs
déportés en novembre 1945



Enlèvement de enfants juifs
déportés en novembre 1945

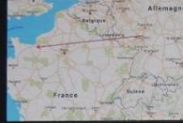


Enlèvement de enfants juifs
déportés en novembre 1945

« Il n'y a qu'une seule race : l'humanité. »
Jean Jaurès, La dépêche, 2 juin 1902

1938

Accélération de mesures
antijuives en Allemagne.



L'exil en Normandie

Face à cet antisémitisme inquiétant, les Kramer décident de partir comme l'ont déjà fait de nombreux membres de la communauté juive de leur village. Ils achètent le manoir Saint-Martin de 15 hectares au Neuilly-Eude près de Lisieux. Ils souhaitent poursuivre leurs activités agricoles dans un pays. Ils pensent vivre libres et en paix.

C'est Martin habitant déjà en France qui s'occupe des démarches pour ses parents et son frère et sa belle-sœur.

Les autorisations administratives obtiennent. Irma, Karl, Jules et ses parents s'installent au manoir pendant l'été 1938.

Ils n'assistent pas au pillage et à la profanation de la synagogue de leur village d'où ils sont originaires, en novembre durant la « nuit de cristal ».



Léopold Kramer



Augusta Kramer



Irma et Jules Kramer au manoir

« Quitter son pays n'a pas dû être facile surtout pour Léopold et Augusta qui étaient déjà âgés et qui ne parlaient pas français »

d'après Harry Kramer, petit fils de Léopold et d'Augusta



Harry Kramer



Karl Kramer



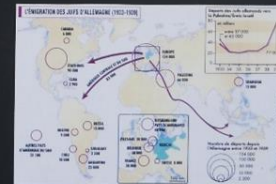
Harry et Irma et Jules, petits Kramer



Léopold et Jules Kramer au manoir

L'exil des juifs

Dès les premières mesures anti-juives prises en 1933, près de 45 000 juifs quittent l'Allemagne ce qui représente moins de 10% de l'effectif de la communauté. Entre 1934 et 1936, un tiers des émigrants gagnent la Palestine dont les portes sont encore ouvertes. Nombreux sont ceux à vouloir partir aux États-Unis. Ces derniers ayant fixé des quotas et ne souhaitant pas les modifier, 9% seulement de juifs obtiennent un visa. C'est l'Amérique du sud qui accueille le plus de juifs (83 000).



L'antisémitisme*

Les juifs ont toujours été rejetés et désignés comme les boucs émissaires. Cette haine se renforce après 1914. L'Allemagne qui sort meurtrie de la Première Guerre Mondiale (économie affaiblie, peuple découragé) accuse les juifs de leur défaite.

C'est dans ce contexte qu'Hitler publie son livre « Mein Kampf » (mon combat) en 1925. S'appuyant sur des théories pseudo-scientifiques, il affirme qu'il y a un « sang allemand » et un « sang juif », que les juifs seraient des « parasites » dont il faudrait se débarrasser pour purifier l'Allemagne. (Les handicapés, les Slaves, les Juifs sont aussi considérés comme des êtres inférieurs...). La haine du juif est à son apogée après la crise de 1929.

* Doctrine ou idéologie antisémite de ceux qui sont hostiles aux juifs et proposent contre eux des mesures discriminatoires. L'antisémitisme.

La nuit de cristal*

Suite à l'assassinat à Paris d'un diplomate allemand par un jeune juif polonais, les allemands se servent de ce prétexte pour organiser des attaques contre les juifs. Durant la nuit du 9 au 10 novembre, les juifs sont frappés, 91 sont assassinés en pleine rue, des centaines sont blessés. 267 synagogues sont saccagées et incendiées et plus de 7 000 commerces juifs sont pillés. Les juifs doivent payer 1 milliard de Marks pour réparer les dégâts et 30 000 juifs âgés entre 18 et 60 ans sont envoyés dans des camps de concentration.

* Une référence aux événements de la nuit du 9 au 10 novembre 1938.

1940

Proclamation de l'Etat
Français et début d'une
collaboration avec
l'Allemagne

L'internement dans un camp pour « les ressortissants étrangers de race juive »

Epargnés par l'enfermement, Léopold, Augusta, Irma et Kurt sont restés au manoir. Le 18 janvier 1940, le maire de Mesnil-Eudes les reçoit comme étrangers « cultivateurs de nationalité allemande » comme lui demande la préfecture.

Jules est autorisé à regagner le manoir. Quant à Martin, il est incorporé en mai dans un camp de travail sous commandement anglais à St Nazaire qu'il quitte au moment de la débâcle. Il retrouve sa femme et son fils Harry. Après tout un périple à travers la France, tous les trois s'installent en Suisse dans la famille d'Ose.

En application de la loi du 6 octobre 1940 sur « les ressortissants étrangers de race juive » dans « des camps spéciaux », le 22 novembre, Jules, Irma, Kurt, Léopold et Augusta sont internés au camp de Lamotte-Beuvron (Loire et cher).

Ils font partie d'un convoi de 561 personnes jugées indésirables et expédiées par le Calvados afin de les éloigner des zones côtières. Avant le 31 octobre, une ordonnance allemande leur impose de déclarer leurs biens.



Le sanatorium des juifs à Lamotte-Beuvron

Le camp de Lamotte-Beuvron pour les « indésirables »

Suite à la loi sur l'internement des « ressortissants étrangers de race juive », le centre médical des Pins, un sanatorium à Lamotte-Beuvron est transformé en camp d'internement.

Il accueille les 561 personnes expédiées du Calvados. Ce sont principalement des tziganes, des juifs polonais et une trentaine de juifs allemands ou autrichiens. Durant les 3 premiers mois, le camp est gardé par les troupes allemandes puis par 8 gendarmes français jusqu'à sa fermeture. Les expédiés du Calvados trouvent du travail dans les fermes des alentours.

Le 22 mars 1942, 100 juifs en provenance du camp de Poitiers sont enfermés à Lamotte, y passent quelques mois captifs. Le 27 juillet, 98 d'entre eux sont ensuite conduits à Pithiviers, puis à Drancy, et enfin à Auschwitz...



Camp de rassemblement et d'internement français pour étrangers (1939-1940)

Les camps de la honte

Des dizaines de milliers d'étrangers, juifs pour la plupart ont été internés dans ces camps qui étaient multiples sous Vichy. Il s'agissait d'« écoles » les éléments indésirables. Les conditions de vie étaient effroyables : épidémie, malnutrition, insalubrité. Environ 3 000 juifs, des personnes âgées et des jeunes enfants sont morts entre 1939 et 1944. Beaucoup de ces camps ont été les antichambres de la déportation vers Auschwitz.



Camp de Pithiviers (Seine-et-Marne)

1941

Premier statut des juifs
Création du
Commissariat Général
aux Questions Juives

ENTREPRISE JUIVE

Direction assurée par un
administrateur germano-juif
nommé en application des lois des
10 septembre 1940 et 22 juillet 1941.

La dépossession de leurs biens

En mars 1941 Léopold tombe gravement malade, il succombe lors
d'une opération réalisée par un médecin allemand.

Un mois plus tard, le reste de la famille est libéré du camp dans
lequel ils ont passé 6 mois avec des polonais et d'autres étrangers
comme les familles juives de Caen les Ley et les Weiss. Ils
reviennent au manoir le 4 mai. Ils sont probablement assignés à
résidence.

Les comptes en banque des ressortissants ennemis ayant été
bloqués dès l'été 1940, la famille rencontre des difficultés
financières et se voit obligée de louer une partie du manoir ainsi que
quel hectares d'herbages.

Le pacte de la TSF est vendu à des voitures qui cohabitent avec la
famille Kramer.

18 décembre 1941, la sous-préfecture ordonne comme le prévoit la
loi l'expertise de la ferme des Kramer qui constitue « une entreprise
juive ».

Vente de biens juifs

A VENDRE

par commissaires rattachés
et se peut offrir

Tous propriétaires, maisons 4

Traverse rue de la République

1° Une Maison de commerce

avec une rue des Bains, n° 25, à

usage d'habitation et d'habita-

tion. Appartenance à M. Joseph

Henri Zelig, 1000 m² environ, —

Mise à prix : 120.000 fr.

2° Une Maison de commerce

avec une rue des Bains, n° 25, à

usage d'habitation et d'habita-

tion. Appartenance à M. Maurice

Zelig, 1000 m² environ, — Mise

à prix : 80.000 fr.

3° Une propriété commerciale

« Hôtel de la Poste », n° 175

à Paris, avec une rue de la

Republique, n° 175, n° 176, n°

177, n° 178, n° 179, n° 180, n°

181, n° 182, n° 183, n° 184, n°

185, n° 186, n° 187, n° 188, n°

189, n° 190, n° 191, n° 192, n°

193, n° 194, n° 195, n° 196, n°

197, n° 198, n° 199, n° 200, n°

201, n° 202, n° 203, n° 204, n°

205, n° 206, n° 207, n° 208, n°

209, n° 210, n° 211, n° 212, n°

213, n° 214, n° 215, n° 216, n°

217, n° 218, n° 219, n° 220, n°

221, n° 222, n° 223, n° 224, n°

225, n° 226, n° 227, n° 228, n°

229, n° 230, n° 231, n° 232, n°

233, n° 234, n° 235, n° 236, n°

237, n° 238, n° 239, n° 240, n°

241, n° 242, n° 243, n° 244, n°

245, n° 246, n° 247, n° 248, n°

249, n° 250, n° 251, n° 252, n°

253, n° 254, n° 255, n° 256, n°

257, n° 258, n° 259, n° 260, n°

261, n° 262, n° 263, n° 264, n°

265, n° 266, n° 267, n° 268, n°

269, n° 270, n° 271, n° 272, n°

273, n° 274, n° 275, n° 276, n°

277, n° 278, n° 279, n° 280, n°

281, n° 282, n° 283, n° 284, n°

285, n° 286, n° 287, n° 288, n°

289, n° 290, n° 291, n° 292, n°

293, n° 294, n° 295, n° 296, n°

297, n° 298, n° 299, n° 300, n°

301, n° 302, n° 303, n° 304, n°

305, n° 306, n° 307, n° 308, n°

309, n° 310, n° 311, n° 312, n°

313, n° 314, n° 315, n° 316, n°

317, n° 318, n° 319, n° 320, n°

321, n° 322, n° 323, n° 324, n°

325, n° 326, n° 327, n° 328, n°

329, n° 330, n° 331, n° 332, n°

333, n° 334, n° 335, n° 336, n°

337, n° 338, n° 339, n° 340, n°

341, n° 342, n° 343, n° 344, n°

345, n° 346, n° 347, n° 348, n°

349, n° 350, n° 351, n° 352, n°

353, n° 354, n° 355, n° 356, n°

Après l'exclusion, la dépossession des juifs a constitué la seconde
étape du processus de « destruction des juifs » qui a facilité
l'accomplissement de la troisième, l'extermination.

L'aryanisation et la spoliation financière

Quand en 1940, l'Etat français s'engage dans la collaboration, il
poursuit la politique des allemands : l'aryanisation économique (loi
du 22 juillet 1941). Il s'agit d'exclure les juifs de l'économie
française en vendant leurs entreprises et leurs biens au profit de
l'Etat. Pour ce faire, toute une série de lois est votée. C'est le
Commissariat Général aux Questions Juives efficace avec ses 1000
fonctionnaires qui se chargent de cette mission.

Ils sont dépossédés de tout : biens immobiliers, entreprises
(industrielles, artisanales...), actions... Tout ce qui leur appartient
est vendu à des prix bas ou à défaut liquidés. Leurs comptes sont
aussi bloqués ainsi que leurs titres détenus dans les établissements
financiers.

L'Organisation administrative chargée d'effectuer la politique antijuive du Régime de Vichy n'a pas été
celle de l'Etat.



Salon d'un bijou de l'Orfèvre juif de la rue de la République



Photo de la famille Lutz par les nazis

La distinction entre le pillage et la spoliation

La spoliation en France a été un « vol légal ». Elle a été réalisée sous
couvert de la loi par l'administration de Vichy.
La spoliation officielle du pillage des appartements perpétrés par les
autorités allemandes qui a été fait sans laisser de traces écrites.



Objets spoliés et vendus dans un magasin parisien



Conteneurs remplis dans les appartements saisis

Les juifs ont aussi été dépossédés :

De leur argent et d'objets à l'entrée dans les camps d'internement et
au moment de la déportation vers les camps d'extermination.
De biens (par millions) de toute nature : mobilier, tableaux et autres
biens artistiques et culturels par les Allemands.



Pillage de biens juifs par les nazis

La spoliation a eu des conséquences terribles surtout pour les juifs
aux moyens modestes. En les privant de leurs moyens d'existence,
c'était leur rendre la vie matériellement impossible et ainsi limiter
leurs capacités de survie et de fuite. Pour beaucoup de juifs, la
privation des biens a représenté la première étape
du chemin qui menait à Auschwitz.

Spoliation : Actes de dépossession par violence ou par ruse : illégitimité de cette action

1942



Black and white photograph of a brick building entrance, identified as the entrance to the camp at Birkenau.



Black and white photograph of a barbed wire fence with a sign that reads 'ARBEIT MACHT FREI' (Work makes free).

La déportation à Auschwitz

Le 6 juillet, Jules est déporté à Auschwitz dans le convoi des « 45000 ». Le 8 il arrive avec ses compagnons au camp principal d'Auschwitz. Il est enregistré sous le numéro 46289 puis il a droit au traitement suivant : toile, désinfection, rasage, « visite médicale ». Après l'enregistrement, il passe la nuit au Block 13 avec les 1170 déportés du convoi entassés dans deux pièces.

Le 9 juillet, c'est à pied qu'il se rend avec ses camarades au camp de Birkenau. Ils sont interrogés sur leur profession. Il est employé comme les autres juifs au terrassement et à la construction des Blocks.

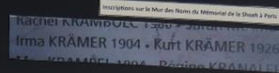
Le 14 juillet, jour de la fête nationale, Kurt et Irma sont arrêtés lors d'une rafle sur « les ordres du commandant chef de la police allemande » de Caen et emprisonnés au camp de Pithiviers. Augusta est épargnée du fait de son âge.

Irma est internée dans la baraque n°9 avec d'autres femmes originelles de Pologne domiciliées en Normandie. L'enfermement dure 2 semaines à Pithiviers.

Le 31 juillet à 6h15, ils s'entassent dans un wagon à marchandises au départ de la gare de Pithiviers. Ils font partie du convoi n°13 qui transporte 1049 juifs dont 131 adolescents. Le 2 août, ils arrivent dans l'enfer d'Auschwitz en plein cœur de l'été.

« Quand on s'est mis à tuer des hommes comme on élimine des déchets, l'espèce humaine a été entamée. »

Multiplication des rafles et des déportations

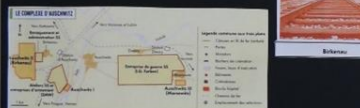


Julius KRAEMER 1897

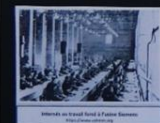
Le 7 août, Jules décide. Il est mort sans savoir certainement que son fils et son épouse étaient arrivés cinq jours plus tôt à Auschwitz. 19 octobre 1942, le jeune Kurt décide. Il aura survécu 3 mois de plus que ses parents dans ce camp de la mort. On ne connaît pas la date exacte de la mort d'Irma.

« Son souvenir que la date de son arrivée et de sa mort ne figurent pas sur les registres du camp, ne peut servir ni être ni servir à aucune conclusion définitive dans les démarches à faire à son sujet ».

AUSCHWITZ, lieu de la destruction des juifs d'Europe
1 300 000 personnes ont été déportées, 900 000 furent assassinées.
90% furent des juifs d'Europe.



Localisé à Owieczim en Pologne et créé le 27 avril 1940 par le régime nazi, Auschwitz est le plus grand complexe concentrationnaire (40 km²). Auschwitz est composé de trois camps : Auschwitz I « Stammlager », camp principal ; Auschwitz II, ou Birkenau, en tant que camp d'extermination ; Auschwitz III ou Monowitz, en tant que camp de travail. Chaque camp possède ses propres commandos extérieurs. En août 1944, il rassemble 135 000 détenus gardés par 3 300 SS.



Black and white photograph of a group of people working in a field, identified as Jews working in the forest near Auschwitz.

L'anéantissement par le travail

Les conditions du travail forcé sont extrêmement difficiles. L'exploitation est poussée jusqu'aux dernières limites de la force humaine.

Les expériences médicales
Auschwitz est un site humain dans lequel les médecins pratiquent fréquemment des lobotomies pour réduire des troubles psychiatriques. Il s'écroule à partir des expériences chirurgicales ou à mesure des recherches parasitologiques.

Une déshumanisation programmée
Des conditions de détention sont « raffinées » : nourriture insupportable et insuffisante, manque d'hygiène... Augmentées à mesure des coups, les atrocités. L'extermination, le 1944 jusqu'à moins 30°. L'humidité, la chaleur de l'été, les maladies, l'absence de soins, les sélections périodiques...

La déportation

Entassés dans des wagons à marchandises, hommes, femmes, enfants, prisonniers âgés sont acheminés vers Auschwitz dans des conditions de transport atroces. Nombreux sont ceux à mourir en route.

Les sélections

pour le travail ou pour la mort
Les juifs arrivent à la « Juckorange » : place forte de désinfection pour toutes les « sélections » entre ceux qui risquent d'être capables de travailler et les autres. En moins d'une heure, la sélection est faite. À peine un quart des déportés (voire moins) sont envoyés au travail après avoir été déshabillés, désinfectés, rasés et tatoués d'un numéro matricule sur l'avant bras. Les autres, des femmes accompagnées d'enfants, d'adolescents de moins de 16 ans, des personnes âgées, des handicapés, tous ceux qui n'ont rien fait pour l'Allemagne, sont dirigés vers les cuisines de mise à mort.



Black and white photograph of a group of people standing in a line, identified as Jews waiting for selection.

Les juifs sont les seuls avoir connu les sélections. Ni les déportés polonais, ni les prisonniers soviétiques et les tsaïgans n'ont connu ce sort.

Le pillage avant la mort

Après la sélection, c'est le déshabillage. Les biens des juifs sont dévalisés : vêtements, bijoux, objets, vêtements, chaussures, etc. Les objets sont envoyés à la chambre à gaz d'être redistribués.



Black and white photograph of a group of people standing in a line, identified as prisoners waiting for selection.



Black and white photograph of a group of people standing in a line, identified as prisoners waiting for selection.

« En l'espace de 3 ou 4 heures, ils étaient réduits en cendres... »

Les chambres à gaz pour assassiner en nombre

C'est avec le gaz Zyklon B que les nazis ont assassiné en nombre les juifs. Les chambres à gaz étaient situées dans des bâtiments isolés. Certaines étaient à gaz poison continu (comme à 1300 personnes).



Black and white photograph of a building, identified as a gas chamber.

Les fours crématoires

En 1942, l'ensemble des fours crématoires pouvait brûler par jour jusqu'à 4 700 corps. Les victimes étaient déshabillées, les cheveux rasés, les bijoux retirés. Les corps étaient brûlés en plein air. Entre mai et juillet 1944, 13 000 personnes sont incinérées par jour.

Les derniers mois

Le 18 janvier 43 l'arrivée des trains soviétiques, 68 000 détenus sont transférés de marche par un train spécial au transporté dans des wagons à marchandises démontés, et sont les derniers de la mort. Le 27 janvier 43, l'armée rouge arrive à Auschwitz. 7 000 détenus incapables de marcher survivent dans un état lamentable.

Après avoir survécu à la sélection de voyage.

Sont morts aussi à Auschwitz...

15 000 prisonniers de guerre soviétiques dont la plupart sont morts de faim et les autres furent gazés. Concernant les 23 000 balgares, 85% sont morts dans les chambres à gaz. 14 000 tsaïgans par les maladies (épidémie de typhus) ou par les SS.

Apartir 1943

1944
Débarquement allié en
Normandie

La vente du manoir

En Janvier 1943 sans savoir ce que sont devenus les Kramer, la préfecture mentionne que la maison et la ferme sont en instance de vente. L'expert agricole évalue les biens à 600 000 francs.

Suite à l'ordonnance du 22 novembre 1941 (art. 1 « Les biens des Juifs qui ont perdu ou perdent la nationalité allemande ... sont dévolus au Reich allemand... »), c'est un ancien banquier, Ferdinand Niedermeyer qui reprend la suite de l'administrateur français pour la liquidation des biens au profit de l'Allemagne.

La vente du manoir a lieu le 9 mars 1944. Il est vendu comme propriété du Reich allemand. Dans l'annexe de l'acte, le notaire précise que l'acheteur et son épouse sont « aryens » et que les Kramer sont de « race Israélite ».



Après la fin de la guerre...

Après un certain nombre de démarches administratives, le frère de Jules Kramer, Martin a pu récupérer le manoir en 1954. Trop de souvenirs douloureux étant liés à cette bâtisse, il la vendra...

La spoliation de la France de Vichy

80 000 comptes bancaires
6 000 coffres bloqués
50 000 procédures d'organisation
plus de 100 000 objets et oeuvres d'art volés
plusieurs millions de livres pillés,
38 000 appartements vides.

6 milliards de l'époque de comptes-titres :
1 milliard, 2 comptes-courants
environ 3 milliards : ventes et liquidations d'entreprises et d'immobles
la valeur des biens pillés était difficilement estimable.
Les espèces déposées dans les camps : plus de 200 millions de francs, sans compter les valeurs et objets saisis.

5,2 milliards de francs 1941 (soit en 2006 environ 1,554 milliard euros) : somme estimée



La restitution des biens

Le Gouvernement Provisoire de la République Française le 21 avril 1945 édicte la restitution des biens aux victimes. Les restitutions sont alors importantes mais incomplètes. Elles concernent d'abord les entreprises que les particuliers. Ces derniers ont soit disparu ou soit se laissent soucieux de réintégrer une vie normale. Il faut attendre les années 1990 pour que des commissions diverses soient chargées de la réalisation effective de ces réparations auprès des particuliers.



En s'exilant en Normandie,
Jules Irma et Kurt pensaient être à l'abri de la folie des nazis.
Jules, Irma et Kurt pensaient être «heureux comme Dieu en France»* et libre
Jules, Irma et Kurt n'imaginaient pas une France antisémite.
Jules, Irma et Kurt n'imaginaient pas Auschwitz.

*- Glücklich wie Gott in Frankreich !- : expression juive en allemand

BILAN DE LA SHOAH EN FRANCE

80 000 victimes dont 55 000 juifs étrangers.
75 000 déportés dont environ 11 600 enfants.
Seuls 2500 de ces déportés ont survécu.
3 000 sont morts dans les camps
d'internement français.

« Ce que nous devons retenir de ce moment de l'histoire :

Que la loi au-dessus de la morale n'est plus la loi.
Que la démocratie est fragile : le passage au totalitarisme peut se faire de façon démocratique !
Que culture et barbarie peuvent cohabiter
Que, comme l'a dit Georges Steiner, "la demeure de la civilisation ne sut pas être un abri".
Que tout peuple mis en condition est capable de devenir un peuple criminel.

Mais cette histoire nous enseigne aussi :
Qu'il n'y a pas de fatalité et que, dans les pires circonstances,
il est toujours des hommes et des femmes qui ont su désobéir.
Qu'à côté de Vichy, de la lâcheté, de la délation et de la cupidité, il y a eu la France de la
Résistance, des Forces françaises libres, la France du courage.
Qu'enfin rien ne prime sur le respect de la dignité humaine. »

Auto Shon, vice-président de la Mission d'étude sur la spoliation des juifs de France. Le mande du 14/04/2000



Bibliographie

Lucas d'accompanyement et soutien / étude à Aschmole,
Marsden et la Shire, 2025.

- 1880: Stephen John Barnard, le premier de la famille (1842) -
Charles Barnard-Hurst, Glasgow
- (Shaw), ingénieur au canal Wallace -
- 1880: Frank Shaw, 1840, Glasgow, 1908

[http://www.austlii.edu.au/other/austrlii/au/other/dfat/page/easystart.html](http://www.austlii.edu.au/au/other/austrlii/au/other/dfat/page/easystart.html)

Our remembrance is

Harry Newman of Theory Merchant
commented on Microsoft 18 to 19th of 24 October

Projet réalisé dans le cadre du voyage d'étude
à Auschwitz en janvier 2017

par la Classe des Brevet Professionnel boulanger 2^{ème}
année : Batiste, Baptiste S., Corentin, Marine Thibaud,
Thomas C., Thomas G. et Raphaël

2016/17